



GRAND PRIX SENIORS DE BORDEAUX 2025

17^{ème} édition

Samedi 23 et dimanche 24 août 2025

Parcours de la Jalle

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la FF Golf, s'être acquitté du droit de jeu fédéral ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
- Être à jour de ses droits d'engagement à toutes les épreuves fédérales antérieures.
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- répondre aux exigences du statut amateur
- être titulaire d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement aux questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf. Faute de quoi la saisie des scores sur le logiciel RMS sera bloquée. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf.

Plus d'infos : <https://www.ffgolf.org/Se-licencier/Certificat-medical-et-questionnaire-de-sante>.

FORME DE JEU

Simple stroke-Play /36 trous /18 trous par jour /classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le 22 août sur réservation auprès du golf (05.56.50.92.72)

- Une série Messieurs : index ≤ 15.4
- Une série Dames : index ≤ 18.4

Marque de départs : repères 3 (jaunes) pour les messieurs et repères 5 (rouges) pour les dames.

Les départs se feront conformément aux prescriptions du Vade-mecum à savoir le 1^{er} jour par bloc 2-1- 3-4 puis pour le 2^{ème} jour dans l'ordre décroissant des résultats. La publication des horaires de départs du 1^{er} tour seront consultables au plus tôt 48h avant l'épreuve et au plus tard la veille soit le vendredi 22 Août à 12h.

CHAMP DES JOUEURS

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur (Dames et Messieurs)
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Seniors (Dames et Messieurs)
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index à cette date.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte seront ceux à la date de clôture des inscriptions.

*Le nombre maximum de participants est de 144 **dont** un minimum de 39 dames et 14 wild cards. La répartition des wild cards est du ressort du club organisateur, après accord de la ligue de Nouvelle Aquitaine.*

La liste officielle des inscrits et la liste d'attente seront consultables sur le site de l'association sportive au plus tard le mercredi 13 août.

ENGAGEMENTS

Inscriptions exclusivement en ligne jusqu'au 8 août 2025 sur le site : HELLO ASSO « Grand Prix Seniors de Bordeaux »

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- **Joueurs extérieurs : 90€**
- **Licenciés et membres Association Sportive Bordeaux Lac : 35€**
- **Abonnés BlueGreen UGOLF (33* Gironde* sud-ouest* France et France Accès* : 65€**

Tout forfait devra être notifié par mail à l'adresse : asbordeauxlac@gmail.com au plus tard le 8 août. Tout joueur déclarant forfait après cette date, reste redevable du droit d'engagement sauf cas de force majeure.

CLASSEMENT et REMISE DES PRIX

Classement brut exclusivement et par sexe : 3 prix Messieurs et 2 prix Dames.

En cas d'égalité pour la première place, les joueurs doivent partir en play-off trou par trou. En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Un classement spécifique est prévu pour les Séniors 2 et 3 :

Seniors 2 : 2 prix messieurs et 1 prix dames

Séniors 3 : 1 prix messieurs et 1 prix dames

La remise des prix est prévue après l'arrivée de la dernière partie (ou en cas de play-off après celui-ci). En cas d'absence injustifiée lors de la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer sur un nombre de tours inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.



Permanence téléphonique au 06.95.33.19.19
A partir du 15 juillet (17h30-19h30) du lundi au vendredi

Email : asbordeauxlac@gmail.com

Retrouvez les offres de nos partenaires hébergeurs à proximité du golf sur notre site internet : <https://www.asgolfbordeauxlac.fr>